

JUILLET 2023

Etude de l'Observatoire des Restos du Coeur

EFFET DE LEVIER ET INVESTISSEMENT RÉEL DE LA PUISSANCE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION

Les Restos du Cœur, COMBIEN ÇA COÛTE ?



L'Observatoire
des Restos

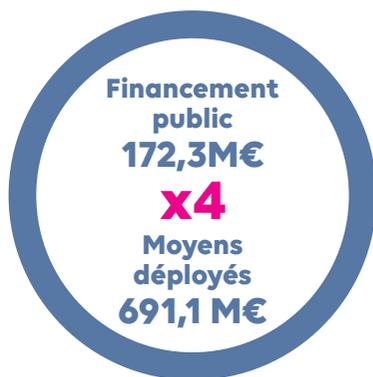


L'EFFET DE LEVIER

UN EFFET DE LEVIER REFLET DE LA CAPACITÉ DES RESTOS À FÉDÉRER LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Grâce à la **confiance** et à la **générosité** de nos concitoyens, l'association démultiplie l'efficacité du financement public à travers le déploiement de **4 fois plus de moyens** sur le terrain.

Cet effet multiplicateur permet la mise en oeuvre de nombreuses actions essentielles à la cohésion sociale du pays.



**LORSQUE LA PUISSANCE
PUBLIQUE VERSE 1€
AUX RESTOS,
L'ASSOCIATION DÉPLOIE
PLUS DE 4€ DE MOYENS
SUR LE TERRAIN.**

L'effet de levier : la générosité sous toutes ses formes

Grâce à l'action de plus de **70 000 bénévoles**, à l'ensemble des dons en nature et des mises à disposition, les Restos du Coeur déploient sur le terrain un ensemble de moyens qui dépassent amplement leur budget comptable (207,0 M€ en 2021).

La confiance que lui portent nos concitoyens permet ainsi aux Restos du Coeur de bénéficier d'**une importante capacité de levée de fonds auprès du public**, deuxième composante explicative de l'effet de levier de l'association.

Ces différentes formes de générosité, à l'origine de l'effet multiplicateur de l'argent public, permettent aux Restos de déployer une pluralité de missions sociales au service des plus démunis (aide alimentaire, accès au logement, ateliers d'insertion, aide aux gens de la rue, soutien à la recherche d'emploi, accès aux droits...).

Un «coût» modéré de l'aide alimentaire pour la puissance publique

Contrairement aux idées reçues, l'aide alimentaire ne constitue pas un « coût » exorbitant pour l'Etat.

Grâce à cette évaluation, nous établissons qu'avec seulement **160 euros d'argent public**, l'association assure une aide alimentaire et **un accompagnement à une personne en situation de précarité pendant un an**.

FINANCEMENT PUBLIC

1 Mises à disposition des collectivités locales : 16,8 M€

L'essentiel de cette valeur provient des mises à disposition de locaux.

+ 2 Coût des mécanismes de défiscalisation : 114,1 M€

Les dons des particuliers et des entreprises ouvrent droit à un avantage fiscal engendrant un coût estimé à 114,1 M€ pour l'administration fiscale.

+ 3 Subventions publiques : 63,8 M€

À travers le programme d'aide européen FEAD et les diverses subventions des collectivités locales, l'ensemble des subventions publiques atteint plus de 63,8 M€. En réalité, les aides ont été exceptionnelles (exemple de l'enveloppe REACT) dans le contexte de crise sanitaire, et nous avons neutralisé ce caractère exceptionnel en mettant de côté les ressources qui n'ont pas été déployées par les Restos au cours de l'exercice.

- 4 Reversements : 22,4 M€

L'activité de l'association engendre de nombreux reversements publics principalement sous forme d'impôts et de taxes, à hauteur de 22,4 M€ qu'il convient de retrancher aux différentes sources de financement public.

→ **172,3 M€**

MOYENS DÉPLOYÉS

1 Impact social : non quantifié

En accompagnant des personnes en grande précarité, en permettant à un grand nombre d'entre elles de s'en sortir durablement, l'action des Restos comporte une dimension préventive forte et engendre des bénéfices socio-économiques indirects qui ne peuvent être retranscrits par la valorisation de l'ensemble des moyens déployés sur le terrain.

+ 2 Mises à disposition : 16,8 M€ + 5,8 M€

Une première part provient des collectivités locales et une seconde des mises à disposition de locaux et compétences par les entreprises.

+ 3 Dons alimentaires : 112,8 M€

Denrées provenant du monde agricole, de la grande distribution ou des industries agro-alimentaires, ces dons représentent une part essentielle des ressources de l'association.

+ 4 Bénévolat : 348,7 M€

Plus de 70 000 bénévoles rendent possible l'action des Restos. La valorisation comptable s'effectue sur la base d'un SMIC (cotisations patronales incluses) et d'une approche complémentaire issue du barème de la fonction publique.

+ 5 Ressources comptables : 207,0 M€

Ensemble des ressources financières de l'association, constitué principalement de dons financiers, des produits des Enfoirés et des subventions.

→ **691,1 M€** (Exercice comptable 2021-2022)

DES IMPLICATIONS POLITIQUES FORTES

1

L'aide publique aux Restos : un « investissement social » pérenne et un coût modéré pour la puissance publique

Grâce à cet effet multiplicateur supérieur à quatre, la dépense publique au profit des Restos du Coeur constitue un investissement pérenne avec seulement 160€ nécessaires à l'accompagnement d'une personne sur une année.

2

Le bénévolat à encourager

Au coeur de l'effet de levier des Restos du Coeur, le bénévolat représente plus de la moitié des moyens déployés sur le terrain par l'association. Cet apport volontaire, en instituant une relation informelle et désintéressée avec les personnes accueillies, s'inscrit dans la complémentarité des travailleurs sociaux. Le bénévolat se doit donc d'être encouragé et reconnu car il se révèle être un important moteur d'action et de cohésion.

3

L'indépendance associative à sauvegarder

L'indépendance associative est le second socle de cet effet de levier, dont l'intensité est directement liée à la capacité de l'association à fédérer autour d'elle la solidarité de nos concitoyens. Les logiques de mutualisation qui tendraient à affaiblir les valeurs associatives amoindrieraient donc d'autant cet effet multiplicateur de l'investissement public et nieraient totalement l'esprit de la loi 1901 qui a permis d'assurer la diversité et la créativité du monde associatif français.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Une approche de valorisation du bénévolat inspirée de la Cour des comptes

La valorisation du bénévolat associatif des Restos du Coeur repose sur un décompte des heures de travail des bénévoles.

L'essentiel du temps des bénévoles est ainsi dédié à la réalisation des **missions sociales** de l'association.

Des activités diverses liées au fonctionnement de l'association ou à la recherche de fonds complètent le temps de travail des bénévoles.

La valorisation du bénévolat à **185,1 M€** est alors du même ordre que l'ensemble des ressources comptables de l'association qui atteignaient, pour rappel, **207,0M€**. Si l'on ajoute un surcoût sur la base du salaire moyen d'un agent de la fonction publique, on atteint **348,7 M€**.

Une évaluation multicritère des coûts des mécanismes de défiscalisation

L'estimation du **manque à gagner fiscal** des mécanismes de défiscalisation prend en compte plusieurs caractéristiques des ménages ventilées suivant le montant du don effectué, et notamment :

- ↳ le caractère imposable ou non du ménage ;
- ↳ et le report effectif du don au sein de la déclaration des revenus.

Le rapport d'évaluation et l'ensemble des hypothèses de valorisation disponibles en ligne

Réalisé par les Restos du Coeur, ce rapport d'évaluation est disponible en ligne sur le site de l'association.

Les méthodologies de recensement du bénévolat et des mises à disposition ainsi que l'ensemble des hypothèses de valorisation y sont détaillés.

Avec **160€** d'argent public, les Restos du Cœur fournissent une aide alimentaire et un accompagnement à une personne pendant

1 AN



Contact

observatoire@restosducoeur.org

Pour nous aider

Adressez vos dons par courrier :

Les Restaurants du Coeur
42, rue de Clichy – 75009 Paris

Ou en ligne sur notre site :

dons.restosducoeur.org

